

Togocom *devient Yas Togo*
C'est notre moment



Service client : 888

Yas.tg 00400

www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0636 du 17 au 23 Décembre 2024- Prix : 250 F CFA

TOGO - RÉSULTATS - RGPH-5 ET EHCVM 2 :

SOCIÉTÉ :
**LA FEMME TOGOLAISE, PILIER
CENTRAL DU DÉVELOPPEMENT
NATIONAL** **P.5**

DR. SANDRA
A. JOHNSON

**DES DYNAMIQUES INTÉRESSANTES
SUR LE PLAN DÉMOGRAPHIQUE
ET SOCIO-ÉCONOMIQUE** **P.3**



**PAYEZ VOS FRAIS
UNIVERSITAIRES
VIA CORIS MONEY**

Disponible gratuitement sur CENTRE D'APPEL : 8283



LA SOLUTION
DE **PAIEMENT
MOBILE**

**SIMPLE
& COOL**



EDITO
SINCERITE ET
HONNETETE

Notre monde actuel est vraiment pourri. Toutes les bêtises y sont commises. Tous les coups bas ont pignon sur rue. Que dire de l'homme qui est au centre de toutes les actions de cette humanité ?

S'il faut formuler un vœu valable et utile pour nous tout au long de notre existence terrestre, c'est bien de nous inviter à la sincérité et à l'honnêteté.

Nous devons voir le monde dans lequel nous vivons autrement. Avec sincérité et honnêteté.

Comme l'a si bien dit Albert Camus, " l'effort le plus épuisant de ma vie a été de juguler ma propre nature pour la faire servir à mes plus grands desseins ", retenons tout simplement que notre expérience de la vie est basée sur la façon dont nous voyons le monde.

La même situation peut être perçue de manière différente par deux personnes différentes. L'une peut voir une perte, l'autre une opportunité. L'une peut se sentir comme une victime, l'autre comme un créateur de changement.

La première étape pour devenir qui on veut vraiment être dans la vie consiste à accepter le fait que la façon dont on voit le monde n'est peut-être pas la bonne.

Dans tous les cas, si on souhaite accomplir quelques choses de nouveau et apporter des changements significatifs à sa vie, il nous faudra de la discipline. Bien plus encore de la sincérité et de l'honnêteté.

Crédo TETTEH



Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
23Rue Formatec, Agoè-CAcavéli
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Publication :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos : KEKERE Razak
Impression : Saint Louis
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

BANQUE MONDIALE-GROUPE :
UN PRÉCIEUX CRÉDIT DE 200 MILLIONS USD EN FAVEUR DU TOGO

C'est par une note signée en date du 10 décembre 2024 de l'Administrateur pour la République Togolaise, Harold TAVARES, que le Groupe de la Banque mondiale a apporté la bonne nouvelle à tous les Togolais, par l'entremise de la Gouverneure pays, Sandra Ablamba Johnson.

En effet, le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale a approuvé le 10 décembre 2024 un crédit d'un montant équivalent à 200 millions de dollars des Etats-Unis en faveur de la République Togolaise, dans le cadre du deuxième appui budgétaire pour le développement durable et inclusif.

Ce financement, selon la Banque mondiale, vise à soutenir un développement vert, inclusif et résilient et se décline en trois axes principaux, notamment la promotion de l'agriculture durable, l'électrification rurale et l'action climatique, le renforcement du capital humain et la résilience des populations vulnérables et la réduction des risques fiscaux et la restauration de l'espace budgétaire.

Il faut rappeler que cette bonne nouvelle résulte de la mission en Octobre dernier, à Washington, d'une délégation togolaise conduite par la Ministre Sandra Ablamba Johnson, dans le cadre des Assemblées générales du Fonds monétaire international (FMI). La Ministre Gouverneure de la Banque mondiale pour le Togo, avait à ses côtés le ministre de l'économie et des finances, monsieur Georges Barcola.

A Washington, les émissaires



Au milieu, les ministres Sandra Johnson et Georges Barcola, lors de la rencontre

du Togo avaient échangé avec les principales institutions financières mondiales sur les engagements en cours et également sur des sujets cruciaux, pour le développement économique de notre pays. Une occasion pour eux d'explorer de nouvelles pistes de coopération. Ce qui a, aujourd'hui, porté des fruits.

Selon Harold TAVARES, l'Administrateur pour la République Togolaise, ce financement dont notre pays est bénéficiaire, est conforme au Cadre de partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec le Togo pour la période 2025 -2026, approuvé le 23 mai 2024.

" Il est également en phase avec les objectifs de la feuille de route 2020 -2025 du Gouvernement togolais et du plan d'urgence pour la région des Savanes, visant à réduire les risques de fragilité ", a ajouté Harold TAVARES, à l'attention de Mme Johnson.

En épluchant les trois axes principaux, il est crucial de souligner que le premier (Promouvoir l'agriculture durable, l'électrification rurale et l'action climatique) inclut la mise en place d'un Livret Foncier pour sécuriser l'accès à la propriété foncière des

petits exploitants agricoles, la réforme des tarifs de l'électricité et l'adoption d'une structure tarifaire optimisée, ainsi que l'opérationnalisation du cadre réglementaire des marchés de crédits carbone pour mobiliser des financements supplémentaires pour l'atténuation du changement climatique.

Le second axe (Renforcer le capital humain et la résilience des populations vulnérables) comprend la mise en place du registre social national, l'amélioration de l'accès aux manuels scolaires dans les zones vulnérables, ainsi que la mise en œuvre d'un protocole multisectoriel pour soutenir les victimes des violences basées sur le genre.

Le dernier axe principal (Réduire les risques fiscaux et restaurer l'espace budgétaire) soutient la mobilisation des recettes, à travers la rationalisation des exonérations fiscales et l'amélioration de la gestion des garanties publiques et des opérations de prêts aux entreprises publiques.

Recevant la note du Groupe de la Banque mondiale, Sandra Ablamba Johnson, Ministre Secrétaire Générale de la Présidence togolaise et

Gouverneure de la Banque mondiale a tenu, avant toute chose, à rendre à César, ce qui est à César.

"J'adresse un hommage appuyé et mérité au Chef de l'Etat, SEM Faure E. GNASSINGBE, dont le leadership visionnaire et l'implication personnelle ont été déterminants pour l'aboutissement de ce partenariat stratégique", a écrit prioritairement Mme Johnson.

" C'est avec une profonde satisfaction que nous avons reçu la notification officielle de l'approbation du deuxième appui budgétaire pour le développement durable et inclusif, accordé à la République Togolaise par le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale. Ce financement d'envergure, historique dans l'appui budgétaire à notre pays, d'un montant de 200 millions de dollars US, marque une étape déterminante dans notre quête collective d'un développement harmonieux, inclusif et équitable " a poursuivi très enthousiasmée la Gouverneure pour le Togo.

Ce financement, qui s'aligne sur les objectifs de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, et du plan d'urgence pour la Région des Savanes, marque une avancée significative dans les efforts conjugués de tous pour bâtir un Togo plus prospère et équitable.

C'est aussi le fruit de négociations rigoureuses, finalisées lors des Assemblées annuelles d'octobre 2024 à Washington, cet appui budgétaire reflète la détermination et la volonté politique, au plus haut niveau, de bâtir un avenir vert, inclusif et résilient.

Crédo TETTEH

CONCOURS DE BEAUTÉ :
Mlle Nadiratou Afolabi élue "Miss Togo 2025"

Le Centre International des Conférences de Lomé a servi de cadre pour la 29ème édition du concours de beauté " miss Togo ", en présence de Pr Zinsou-Klassou, ministre des actions sociales et représentant du chef de l'Etat, M. Faure Essozimna Gnassingbé, pour l'occasion, et des invités de marque.

Elles étaient 20 candidates à l'assaut de la précieuse couronne et à la fin, c'est Mlle Nadiratou Afolabi qui a été proclamée reine de la beauté, par un jury aguerri.

Après les épreuves notées de sortie groupée, de présentation individuelle, de prestation culturelle, de sorties en maillot de bain et en tenue de ville, huit Miss ont été éliminées. Les douze heureuses élues pour le second tour de la compétition ont été priées de répondre ensuite à une question unique : " Selon vous, quelle est la plus belle invention humaine " ? C'est là que la candidate numéro 3 a su faire la différence et a surclassé les autres concurren-



Mlle Nadiratou Afolabi, élue Miss Togo 2025

tes. Elle succède à Nathalie Amuama.

La quatrième dauphine est Albertine A. Taoko. Wagbe Adja a été classée 3è dauphine. La candidate Adomayokpo A. Koko hérite de la place de 2è dauphine. La 1ère dau-

phine est Bangana Carine et porte le numéro 8. La culture du terroir a été célébrée et valorisée à travers l'épreuve de danse traditionnelle. Attias Lamouzi, Pikaluz, Senzaa. Ou encore J. Saxo (qui a rendu hommage à Jimi Hope) au saxophone, et

une prestation de Santrinos Raphaël ont meublé la soirée.

" La soirée de cette année n'est pas à la hauteur de l'événement, la salle n'est pas adaptée, la sonorisation n'était pas au point, moi j'ai du mal à entendre depuis ma position dans la salle. Il n'y avait pas de décoration comme on a l'habitude de le voir par le passé, je ne sais pas si ce sont les artistes qui n'ont pas vraiment assuré ou c'est le public qui était fade. J'étais resté sur ma soif.

Concernant le choix de la miss, ce n'était pas mon choix, mes amis et moi avions penser au numéro 16, mais c'est le numéro 3 la reine qui a gagné. Bon... avec un peu de recul, je pense que ce n'est pas un mauvais choix ", a laissé entendre Veronica, esthéticienne à Adidogomé Amadahomé. " Je voudrais demander humblement à nos autorités de nous construire des vraies salles de spectacles sinon franchement cela ne nous honore pas ", a-t-elle lancé à l'endroit du pouvoir public.

Dodo ABALO

TOGO - RESULTATS - RGPH-5 ET EHCVM 2 :

DES DYNAMIQUES INTÉRESSANTES SUR LE PLAN DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE

Au Togo, des réformes importantes ont été initiées en vue du renforcement du système statistique national. L'objectif est de disposer d'outils de suivi efficace des politiques sociales et d'orienter la planification du développement. A cet effet, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEED) a mené, sur initiatives du Gouvernement, des opérations statistiques d'envergure.

Par Crédo TETTEH

Parmi ces opérations figurent en bonne position le cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 5) réalisé en 2022 et la deuxième édition de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2), effectuée sur la période 2021-2022, à la suite de la première enquête réalisée en 2018-2019.

Vendredi dernier, Dr Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République a présidé, au nom du chef de l'Etat, l'atelier de présentation des résultats détaillés qui mettent en évidence, des progrès réalisés par le pays dans les domaines démographique et socioéconomique.

Ce qu'il faut retenir au plan démographique

Selon le RGPH-5 de 2022, la population résidente du Togo s'établit à 8 095 498 habitants, dont 51,3% de femmes et 48,7% d'hommes. De l'analyse des résultats, il faut préciser que la population togolaise est essentiellement jeune.

Pour preuve, l'âge moyen est de 23,4 ans, et les jeunes de moins de 15 ans représentent environ 42% de la population totale. Le taux d'accroissement annuel moyen a connu une légère baisse passant de 2,9% en 2010 à 2,3% 2022.

Des progrès réalisés dans le domaine socioéconomique.

Concernant le plan socioéconomique, il faut retenir qu'en matière d'accès aux services sociaux de base, la grande majorité des ménages, soit 83%, ont accès à une source d'eau améliorée. Un pourcentage qui ne doit pas cependant faire place à l'autosatisfaction, car il est important que le gouvernement agisse positivement à l'avenir sur les 17 % restants, en mettant en œuvre des programmes adéquats.

Quant à l'accès à l'électricité, il s'établit à 70,3% des ménages avec une proportion à peu près de 9 ménages sur 10 en milieu urbain, contre 5 ménages sur 10 en milieu rural, soulignant ainsi

les défis d'extension de l'accès à l'électricité dans les zones rurales.

Au plan de l'éducation

Dans le domaine de l'éducation, la parité est atteinte au niveau du primaire. En outre, le Taux brut de scolarisation (TBS) des garçons est sensiblement similaire à celui des filles, avec respectivement 115% contre 114% en 2022, selon les mêmes résultats.

Par ailleurs, 7 personnes sur 10, âgées de 15 ans et plus, savent lire et écrire, témoignant des progrès réalisés dans le secteur de l'alphabétisation.

De la situation dans le domaine de la santé

En matière de santé, des progrès ont été également constatés. Pour preuve, la mortalité infantile a enregistré une réduction remarquable de près de 50%, passant de 124 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2010 à 58 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2022.

Ce qu'il faut absolument noter sur le plan économique

La pauvreté monétaire, traditionnellement évaluée à partir des revenus ou des dépenses des ménages, montre des limites dans les contextes où la population est majoritairement rurale et se caractérise par une prédominance de l'autoconsommation et de l'économie informelle. Dans ce contexte, l'approche non monétaire de la pauvreté s'impose comme une méthode plus pertinente pour appréhender les multiples facettes de la pauvreté.

Il ressort des résultats des données issues des enquêtes harmo-



Les officiels; au milieu, la Ministre-SG Sandra Ablamba Johnson

nisées sur les conditions de vie des ménages de 2018-2021, une réduction sensible de la pauvreté non monétaire au Togo. Environ 28,9% des ménages étaient non monétairement pauvres en 2021, contre 37,1% en 2018, soit une baisse de 8,2 points de pourcentage.

L'analyse croisée des données révèle que la proportion des pauvres, à la fois monétairement et non monétairement, est de 20% en 2021 contre 25,3% en 2018. S'agissant de la pauvreté monétaire évaluée à partir des revenus ou des dépenses des ménages, elle est également en baisse. En effet, l'incidence était de 43,8% en 2021 contre 45,5% en 2018 et 55,1% en 2015, ce qui correspond à une baisse de plus de 11 points de pourcentage en moins de 6 ans.

Les défis restent

Au regard des résultats obtenus, les défis restent importants avec des disparités régionales. La région des Savanes, par exemple, enregistre toujours l'incidence la plus élevée, tandis que le Grand Lomé reste la région où la pauvreté monétaire reste la plus faible.

Des améliorations, fruit de la politique d'inclusion sociale et

économique de Faure Gnassingbé

Ces améliorations remarquables, il faut le dire, sont le fruit de la politique d'inclusion sociale et économique du chef de l'Etat, conformément à l'axe 1 de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

Ainsi donc, les efforts soutenus du gouvernement et de ses partenaires se sont matérialisés par la mise en œuvre de plusieurs initiatives entre autres, les programmes School Assur et de cantines scolaires, la gratuité des frais de scolarité et d'inscription aux examens qui accompagne les projets d'infrastructures éducatives. Il y a lieu d'ajouter à cela le Programme Wezou pour les femmes enceintes, l'opérationnalisation du Fonds Tinga, la création des Zones d'aménagement agricole planifiée (ZAAP) et les subventions d'engrais et d'intrants pour les agriculteurs, la facilitation de l'accès au crédit à travers les mécanismes du Fonds national de la finance inclusive (FNFI).

L'évaluation combinée de la pauvreté monétaire et non monétaire joue un rôle crucial dans le processus de mise en place du Registre social des personnes et des ménages (RSPM). Ce méca-

nisme, conçu comme une base de données regroupant des informations détaillées sur les personnes et les ménages, permettra d'utiliser les indicateurs de pauvreté monétaire et non monétaire pour identifier les individus en situation de précarité ou de vulnérabilité.

Ces données serviront à orienter l'attribution des aides et des prestations sociales, en tenant compte des besoins spécifiques des bénéficiaires et des ressources disponibles du gouvernement.

Notons que l'atelier de présentation, de vendredi dernier à Lomé, des résultats du dernier recensement général de la population s'était déroulé en présence des représentants des ministères sectoriels, des partenaires techniques et financiers, notamment de la Banque mondiale et du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), ainsi que des acteurs du secteur privé, de la société civile et des médias.

Au cours de cet atelier, les partenaires techniques et financiers ont réaffirmé leur disponibilité à soutenir le Togo dans la mise en œuvre des résultats issus du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) et de la deuxième édition de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2), pour l'efficacité des politiques de développement durable.

Somme toute, ces dernières années, le gouvernement s'est engagé, sous le leadership du Président de la République, à renforcer l'inclusion sociale et économique et améliorer le bien-être des populations afin de " ne laisser personne pour compte ".

DÉVELOPPEMENT : Le Président du Patronat burkinabè parraine une importante cérémonie à Lomé

La Communauté Burkinabè vivant au Togo a organisé une cérémonie d'envergure sous le parrainage de Monsieur Idrissa NASSA, Président du Patronat burkinabè. Ceci dans le cadre des Journées de Mobilisation Patriotique, de Participation Citoyenne et de Solidarité, tenues à Lomé les 07 et 08 décembre 2024.

Cet événement, placé sous le thème : " Pour un Burkina fort et souverain : quelle contribution de la diaspora burkinabè au Togo ? ", a rassemblé toute la communauté burkinabè résidant au Togo, ainsi que plusieurs autorités et invités d'honneur au rang desquels, le Ministre de l'enseignement supérieur du Burkina Faso, Pr Adjima THIOMBIANO, et le Vice-président du Patronat burkinabè, Inoussa KANAZOE.

Soulignant l'importance de l'engagement de la diaspora dans la restauration de la stabilité et de la souveraineté du Burkina Faso, le parrain Idrissa NASSA a rappelé les



Idrissa NASSA, Président du Patronat burkinabè

valeurs des initiatives de solidarité et de fraternité menées par les Burkinabè au Togo. Une opportunité pour lui également de saluer l'hospitalité et l'esprit de paix qui caractérisent le Togo, pays d'accueil, tout en insistant auprès de ses compatriotes sur le respect des lois, us et coutume de leur pays hôte.

Il faut préciser que cet événement marque une étape cruciale dans le renforcement des liens entre les membres de la diaspora et les efforts nationaux pour un Burkina Faso résilient et prospère.

Crédo TETTEH

Zozo

DIALOGUE INTERPROFESSIONNEL SUR LA FISCALITÉ : UNE NOUVELLE ÉTAPE DE FRAN-CHIE...



Une double cérémonie a eu lieu le jeudi 12 décembre dernier, au siège de l'Office togolais des recettes (Otr). Il s'est agi de la dédicace des actes de la 2^e édition du dialogue interprofessionnel sur la fiscalité, couplée du lancement officiel de la 3^e édition de cet événement, qui se veut un cadre d'échange pour une fiscalité plus adaptée à nos réalités africaines.

"Le continent africain à l'épreuve des conventions fiscales", tel est le titre de l'ouvrage de 528 pages, fruit des échanges de la deuxième édition du dialogue interprofessionnel sur la fiscalité tenue à Lomé les 06 et 07 juillet 2023.

Cadre d'échanges pour une "fiscalité plus adaptée aux réalités économiques des pays africains", le dialogue interprofessionnel sur la fiscalité, s'inscrit dans la ferme volonté des premiers responsables de l'administration fiscale nationale, de "renforcer les échanges entre les différents acteurs de l'écosystème fiscal afin de bâtir un système fiscal transparent, inclusif et performant, au service du développement économique et social".

Cette initiative est organisée par l'Otr à travers son Institut de Formation Fiscale et Douanière (Ifid), avec la collaboration de l'Université Paris-Dauphine et l'Association dauphinoise d'administration fiscale (Adaf).

Notons que l'ouvrage rappelle que les "conventions fiscales sont au cœur de la souveraineté fiscale des États africains et conditionnent leur capacité à mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux besoins sans cesse croissants de leurs populations". Il est plein d'analyses pertinentes, de recommandations audacieuses mais aussi de propositions concrètes en vue des orientations stratégiques, adaptées à nos réalités sur le continent africain. Rappelons, au passage que la prochaine édition de cette initiative, la troisième, va se dérouler, en juillet 2025, dans la capitale togolaise, Lomé.

@macite.ig

PRÉVOYANCE SOCIALE : LE TOGO PREND À NOUVEAU LA TÊTE DE LA CIPRES



Après 2019, le Togo préside à nouveau le conseil des ministres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES). Le ministre de la réforme du service public, du travail et du dialogue social, Gilbert Bawara, a été porté à la tête de l'institution à l'issue de sa 37^{ème} session tenue le vendredi 13 décembre à Lomé.

Au cours de cette rencontre précédée d'un Forum de haut niveau sur la protection sociale, il a également été question pour les participants de dresser un bilan des actions menées ces dernières années et de plancher sur le plan stratégique 2024-2028.

L'objectif est de bâtir un système de protection sociale plus inclusif et résilient, capable de répondre aux besoins des populations tout en tenant compte des défis économiques et sociaux actuels.

Créée en 1993, la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) regroupe 18 États membres. Basée à Lomé, l'organisation a pour mission principale de promouvoir une gestion efficiente et harmonisée des organismes de sécurité sociale au sein des pays membres.

Source : @Republiquetogolaise.com

CONSOMMATION :

Hausse de 1,3% des prix en Novembre (Glissement annuel)

Sur le mois, le niveau de l'INHPC au Togo s'est établi à 127,7, entraînant une baisse de 0,1% du niveau général des prix à la consommation en novembre 2024.

Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), cette baisse, qui est la quatrième consécutive, est principalement due au recul de l'indice des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-0,2%) ; "Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants" (-2,1%) et "Biens et services divers" (-0,2%). La baisse de l'indice global est cependant ralentie par l'augmentation du niveau des indices des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+0,1%) et "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,2%).

La baisse des indices des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" et "Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants" est soutenue par la régression des indices des postes suivants : "Légumes secs et oléagineux" (-9,2%) ; "Céréales non transformées" (-2,3%) ; "Tubercules et plantain" (-5,1%) ; "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (-1,1%) ; "Autres fruits frais" (-3,2%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a" (-1,5%) ; "Tabac et stupéfiants" (-4,4%) et "Appareils et articles pour soins corporels" (-1,9%). Les postes dont l'augmentation du niveau des indices a participé au ralentissement de la baisse du niveau général des prix sont : "Combustibles solides et autres" (+0,3%) et "Articles de ménage non durables" (+0,4%).

Les plus fortes baisses

La diminution du niveau des indices observée en novembre 2024, est imputable au fléchissement des prix des variétés suivantes : "Haricots blancs secs" (-13,0%) ; "Haricots rouges secs" (-9,5%) ; "Sésame" (-6,0%)



Le charbon de bois

; "Arachide décortiquée crue" (-2,4%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-6,5%) ; "Banane plantain mûre" (-20,3%) ; "Patate douce fraîche" (-16,1%) ; "Igname" (-5,9%) ; "Pommes de terre" (-5,4%) ; "Sardinelles fumées (Adiadoè)" (-5,1%) ; "Doèvi fumé (Anchois)" (-3,5%) ; "Saloumon fumé" (-2,2%) ; "Doèvi frit" (-1,9%) ; "Poisson salé fermenté (Lanhoinhoin)" (-0,1%) ; "Papaye Afrique" (-27,1%) ; "Mangue greffée" (-10,6%) ; "Ananas frais" (-8,2%) ; "Bananes douces" (-3,9%) ; "Piment rouge sec en poudre" (-19,2%) ; "Piment rouge sec" (-14,6%) ; "Potasse (Akanhou)" (-6,9%) ; "Sel de cuisine gros cristaux" (-2,9%) ; "Cola fraîche" (-13,2%) et "Cure dents" (-6,4%).

A contrario, les variétés qui ont renchéri en novembre 2024 sont : "Charbon de bois" (+0,8%) ; "Bougie ordinaire" (+1,6%) ; "Balais à brindilles de palmier" (+1,2%) ; "Balai traditionnel à tige" (+0,7%) ; "Herbe Zangara pour paludisme" (+2,6%) et "Sandale simple pour adulte (Djimakpla)" (+1,5%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix est resté stable sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a connu une baisse de 0,4%. L'indice des prix des "Produits frais" a quant à lui augmenté de 0,7%. Au regard de la provenance, les prix des produits "locaux" ont connu une baisse de 1,0%. Du point de vue de la

classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix est essentiellement due à celle des prix des produits du secteur primaire (-1,6%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de la diminution des prix des produits "non durables" (-0,2%).

Evolution trimestrielle

Le niveau général des prix en novembre 2024, comparé à la situation d'août 2024 (évolution trimestrielle), connaît une baisse de 2,3%. Cette variation s'explique par l'effet de la baisse observée au niveau de l'indice de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-6,2%).

Au niveau des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de la baisse des prix des "Produits frais" (-10,4%) jugulée par la hausse des prix des produits "Hors Energie et Produits frais" (+0,5%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par la baisse des prix des produits "locaux" (-3,0%). La régression combinée de prix des produits des secteurs primaire (-9,8%) et secondaire (-0,5%) a contribué à la variation trimestrielle du niveau général des prix.

Du point de vue de la durabilité, la variation du niveau général des prix, en évolution trimestrielle, est induite par la régression des prix des produits "Non durables" (-3,4%).

En glissement annuel

Par rapport à novembre 2023, le

niveau général des prix a progressé de 1,3%. La hausse du niveau des indices des fonctions de consommation suivantes est à l'origine de l'accroissement du niveau général de l'indice : "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+3,3%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+1,5%) ; "Biens et services divers" (+2,1%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+0,6%) ; "Transports" (+0,4%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,3%) et "Enseignement" (+0,8%).

Par contre, les niveaux des indices des fonctions restantes ont décliné dans les proportions suivantes : "Restaurants et Hôtels" (-1,1%) ; "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (-4,3%) ; "Communication" (-0,2%) ; "Loisirs et culture" (-0,3%) et "Santé" (-0,1%). Du point de vue des nomenclatures secondaires, et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est le résultat de l'augmentation des prix des produits "Hors Energie et Produits frais" (+1,7%) et des "Produits frais" (+1,4%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique par la hausse des prix des produits "locaux" (+1,4%) et "importés" (+1,9%).

En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits du secteur "primaire" (+8,6%) et "tertiaire" (+1,0%) amorti par la baisse des prix des produits du secteur "secondaire" (-0,3%). Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée principalement par l'accroissement de prix des produits "Non durables" (+1,8%) et des "services" (+1,0%).

Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, au niveau national, s'est établi à 3,1% contre 3,3% le mois précédent.

COMMERCE :

Hausse de 10% des importations au 3^e trimestre 2024 (Glissement annuel)

Au troisième trimestre 2024, les importations s'élèvent à 509 928,7 millions de FCFA en valeur c.a.f. et à 1 338 231,0 tonnes en quantité. En glissement annuel, les importations ont également augmenté de 10,8 % en valeur et augmenté de 15,0 % en quantité. En glissement trimestriel, les importations du troisième trimestre 2024 ont baissé de 3,1 % en valeur et de 2,3 % en quantité.



Un port autonome de Lomé

importé, avec une valeur de 19 851,3 millions de FCFA, pour une quantité de 6 565,0 tonnes. Ce produit représente 3,9 % des importations du trimestre.

Les "Médicaments, n.d.a., présentés sous forme de doses ou conditionnés pour la vente au détail" sont le troisième produit importé, avec une valeur de 17 964,2 millions de FCFA pour une quantité de 2 075,1 tonnes. Ce produit représente 3,5 % des importations du trimestre.

A l'importation, la Chine est le premier fournisseur du Togo, avec

une part relative de 21,0 % des importations du trimestre. Les importations venant de la Chine s'élèvent en valeur à 107 079,5 millions de FCFA pour une quantité de marchandises de 185 689,3 tonnes. La Russie est le deuxième fournisseur du Togo, avec une part relative de 8,9 %. Les importations venant de la Russie s'élèvent en valeur à 45 627,3 millions de FCFA et en quantité à 103 847,8 tonnes. La France est le troisième fournisseur, dont les exportations de marchandises vers le Togo valent 34 551,1

millions de FCFA pour une quantité de marchandises de 14 442,3 tonnes et une part relative de 6,8 %.

A l'importation, les dix premiers partenaires commerciaux du Togo ont fourni 66,1 % des importations du trimestre.

Au troisième trimestre 2024, Les importations venant de l'ensemble des pays de la CEDEAO s'élèvent en valeur à 84 002,6 millions de FCFA et en quantité à 281 194,3 tonnes. Les importations venant des pays de l'UEMOA se fixent à 46 511,1 millions de FCFA en valeur et à 133 109,9 tonnes en quantité. Les importations, les produits venant des pays de la CEDEAO et de l'UEMOA représentent respectivement 16,5 % et 9,1 % des importations du trimestre.

Les importations du Togo venant de la CEDEAO ont augmenté de 11,8 % par rapport au troisième trimestre 2023. Les importations du Togo venant de la communauté ont augmenté de 33,0 % au deuxième trimestre 2024.

HCRRUN/REPARATIONS MEMORIELLES :

Un appel lancé à tous les Togolais

L'atelier national d'échanges et de renforcement de capacités sur les réparations mémorielles, organisé par le HCRRUN, s'est achevé avec un appel lancé à tous les acteurs de la vie socio-politique du pays à contribuer à la matérialisation de cette recommandation de la CVJR de reconnaître les souffrances passées, de rendre hommage aux victimes et de restaurer la dignité des personnes affectées et la mémoire collective du Togo.

A l'endroit des pouvoirs publics, les participants à la rencontre de Lomé ont demandé à ce qu'ils veillent à mener à terme le processus de réconciliation et de justice transitionnelle au Togo, conformément à la volonté politique affichée et maintes fois réaffirmée des plus Hautes Autorités du pays, et de l'ensemble de la classe politique nationale ; de poursuivre les efforts de mise à disposition des ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour l'exécution du programme de réparation, d'examiner la possibilité d'élaborer une politique en matière de réparation mémorielle.

Les pouvoirs publics doivent aussi élaborer une réglementation en matière de réparation mémorielle par l'adoption de lois adéquates ; élaborer et intégrer dans les programmes scolaires des modules concernant les réparations mémorielles ; édifier des monuments et dénommer des lieux de mémoire en hommage aux victimes des violences politiques et organiser des journées commémoratives pour honorer la mémoire des victimes.

A l'endroit des partis politiques, l'appel est lancé à poursuivre et intensifier le dialogue inclusif enta-



Les officiels lors de la rencontre

mé depuis l'Accord Politique Global (APG) ; promouvoir un discours politique qui favorise la réconciliation nationale et qui proscrie la haine et la division et offrir des formations aux membres des partis sur les droits humains et la culture du pardon.

Il leur est demandé aussi de veiller à la mise en œuvre effective de la recommandation 41 de la CVJR, relative aux excuses publiques des partis politiques ; d'intégrer des propositions concrètes de réparations mémorielles dans les programmes politiques futurs des partis politiques et les transmettre au besoin au HCRRUN en guise de contribution ; d'œuvrer à mettre en lumière et reconnaître les souffrances des victimes et d'inclure dans les programmes politiques des engagements clairs sur la reconnaissance des violences passées et la volonté de réparation.

Les organisations de la société civile, elles, sont appelées à renforcer les actions de plaidoyer auprès du HCRRUN, pour que toutes les victimes identifiées par la CVJR soient reconnues et pour que leurs droits aux réparations mémorielles soient respectés ; mener des campagnes de sensibilisation sur les consé-

quences des violences politiques et l'importance de la mémoire collective et favoriser la coopération entre les différentes organisations de la société civile et le HCRRUN, d'une part, avec les victimes d'autre part, pour construire un mouvement cohérent en faveur des réparations mémorielles.

Pour le HCRRUN et les participants à la rencontre de Lomé, les médias ont aussi un rôle très important à jouer dans cette quête de ces réparations mémorielles en fournissant une couverture équilibrée et informée des questions de réparations mémorielles, en évitant de minimiser l'impact des violations passées et en facilitant des discussions publiques sur les réparations mémorielles et le respect des droits humains, à travers des émissions, des articles et des fora. Ils devraient aussi s'assurer que la couverture médiatique des questions de réparations mémorielles soit respectueuse et empathique envers les victimes.

Pour la Présidente du HCRRUN, l'atelier a ouvert une nouvelle page de la mise en œuvre des réparations mémorielles voulues inclusives. " Nous serons par conséquent, appelés à aller vers nos concitoyens pour partager avec eux les leçons que

nous avons apprises pendant cette rencontre. Il s'agira essentiellement, de rencontres sectorielles auxquelles seront conviées toutes les composantes sociales de notre pays : députés, élus locaux, partis politiques, mouvements de femmes et de jeunes, organisations de la société civile, points focaux de départements ministériels, chefs traditionnelles, médias, etc ", fait savoir Awa NANA, la Présidente du HCRRUN. Elle espère que ces échanges sectoriels permettront aux populations de s'approprier le processus et d'y adhérer, et aux décideurs de mieux aider le HCRRUN dans la mise en œuvre de ce volet du programme de réparations.

Il faut rappeler qu'à l'ouverture de l'atelier national d'échanges et de renforcement de capacités sur les réparations mémorielles, le ministre de la justice a relevé que l'approche méthodologique inclusive choisie par le HCRRUN épouse parfaitement la démarche dont le Président de la République a fait preuve depuis l'amorce des mutations en cours, ainsi que le montrent les consultations nationales organisées en 2008 en appui au processus de Vérité et Réconciliation. " Dans son évolution, le peuple togolais a toujours su s'adapter à son temps, en surmontant ses contradictions sociopolitiques. Comme par le passé, le Chef de l'Etat saura compter sur la contribution de toutes les forces vives de notre pays, qui ont déjà prouvé leur adhésion et leur participation massives et efficaces à la formulation et l'implémentation des mesures de réparation recommandées par la CVJR ", a déclaré Mimpag Nahm-Tchougli.

SOCIÉTÉ :

La femme togolaise, pilier central du développement national

Le Togo s'affirme comme un modèle en matière de promotion de la femme et de l'égalité des genres sur le continent africain. De la participation politique à l'autonomisation économique, en passant par l'accès à l'éducation et à la santé, les politiques publiques adoptées au cours des dernières années traduisent une réelle volonté de faire de la femme togolaise un pilier central du développement national.

Le leadership de Faure Gnassingbé se traduit par une augmentation significative de la représentation féminine au sein des institutions publiques et privées. En 2022, le gouvernement a atteint un record avec 30 % de femmes ministres, dépassant ainsi la moyenne régionale en Afrique de l'Ouest. Les nominations à des postes stratégiques, comme celui de Premier ministre, occupé par Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé, première femme à ce poste dans l'histoire politique du Togo, témoignent d'une volonté manifeste d'intégration.

L'égalité des genres

Sur initiative présidentielle, le

Togo a adopté des réformes législatives pour protéger les droits des femmes et garantir leur égalité avec les hommes. Le Code des personnes et de la famille consacre une égalité stricte en matière de succession, de mariage et de divorce. L'adoption de la loi portant un quota de femmes dans les postes électifs et appointés peut être citée.

Les femmes, souvent en première ligne des vulnérabilités économiques, constituent la majorité des bénéficiaires des actions gouvernementales, renforçant ainsi leur autonomisation.

La santé étant primordiale, un accès aux soins est offert aux femmes enceintes à travers le programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né, Wezou, qui a passé la barre des 600 000 bénéficiaires sur la période du 26 août 2021 au 31 août 2024.

Des actions fortes

La secrétaire générale de la présidence de la République, Sandra Johnson, reconnaît qu'au Togo, le gouvernement a initié une série d'actions fortes pour éliminer les diverses formes de vulnérabilités et renforcer l'autonomisation éco-



Le Chef de l'Etat remettant une enveloppe à une bénéficiaire (Photo archives)

nomique des femmes.

Parlant de l'égalité des genres, le Togo s'illustre en faveur de la gent féminine grâce aux réformes visant à améliorer les droits légaux des femmes dans le pays et leur épanouissement économique. Exemple palpable du fonds dédié à la finance inclusive, le FNFI qui, en 10 ans (2014 à ce jour), a permis d'octroyer des concours financiers d'un montant total de 112 milliards de francs CFA à environ 2 millions de bénéficiaires.

Sur 8 millions d'habitants, fait savoir l'autorité susmentionnée, les bénéficiaires de ces réformes sont

à 80 % des femmes, soit 25 % de la population. En effet, la flexibilité du système fait que ces femmes, qui au départ ont bénéficié d'un crédit de 35 000 francs, ont non seulement bien remboursé, mais sollicitent ensuite des crédits de 50 millions de francs.

Dans chaque domaine, la femme est privilégiée : accès à la terre, création d'entreprise, scolarisation, lutte contre les violences physiques et psychologiques, etc. La société togolaise est plus inclusive et équitable, avec la femme bien installée à une place centrale.

Zozo

DÉCÈS DE L'AMBASSADEUR DU BRÉSIL AU TOGO



L'ambassadeur du Brésil au Togo, Nei Futuro Bitencourt est décédé vendredi 13 décembre à Lomé.

Le diplomate avait été accrédité en avril 2022, en remplacement de Antônio Carlos De Salles Menezes. Durant son mandat, l'officier brésilien a contribué au renforcement de la coopération bilatérale, dans divers domaines.

Depuis l'annonce de son décès, les hommages se succèdent, au sein de la classe politique et du corps diplomatique.

Source : @Republiquetogolaise.com

FÊTES DE FIN D'ANNÉE : LE GOUVERNEMENT S'ASSURE DE LA STABILITÉ DES PRIX DES PRODUITS



La ministre en charge du commerce, Kayi Mivedor-Sambiani, a présidé, le jeudi 12 décembre, une réunion avec les principaux importateurs de produits alimentaires. Objectif : s'assurer de la stabilité des prix sur le marché et de la disponibilité des stocks.

Au cours des échanges, la ministre a salué le dialogue permanent avec les opérateurs économiques, qui a permis une baisse notable des prix de plusieurs produits ces dernières semaines.

" Suite à nos discussions, des mesures ont été prises, comme l'augmentation de la production pour l'huile, ce qui a ramené le prix du bidon de 25 litres à 25 000 francs, contre 32 000 francs en novembre. Le litre s'établit désormais à 1000 francs ", a expliqué Kayi Mivedor-Sambiani. L'initiative a été accueillie favorablement par les importateurs qui rassurent les autorités et la population de la disponibilité des produits. " Nous avons renforcé nos approvisionnements pour éviter toute pénurie. Le riz, par exemple, est désormais proposé entre 20 500 et 21 000 francs pour le sac de 50 kg, contre 25 000 à 26 000 francs il y a encore quelques semaines ", a déclaré Saad Bassam, importateur de riz.

Cette nouvelle rencontre s'inscrit dans la continuité des échanges précédents avec les associations de consommateurs et des missions d'inspection effectuées sur les marchés. L'objectif reste le même : garantir un approvisionnement suffisant en produits de première nécessité tout en veillant à la stabilité des prix et à la protection du pouvoir d'achat des ménages.

Source : @Republiquetogolaise.com

MAROCANITE DU SAHARA : LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE, YAËL BRAUN-PIVET, RÉITÈRE LE SOUTIEN DE LA FRANCE AU ROYAUME DU MAROC

S'exprimant à la Chambre des Représentants, vendredi 13 décembre dernier à Rabat, à l'occasion du séminaire de clôture du jumelage institutionnel Maroc-Union européenne



(Ue), la Présidente de l'Assemblée nationale française, Mme Yael Braun-Pivet, a réitéré, le soutien de la France à la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara. Elle a ensuite annoncé une mission parlementaire française dans les Provinces du Sud du Royaume...

" La France, forte de ses liens historiques, culturels et stratégiques avec le Maroc, " continuera à soutenir le Royaume face à ses enjeux existentiels ", comme celui du Sahara. " Présidente de l'Assemblée nationale de la République française, Yael Braun-Pivet, devant la Chambre des Représentants à l'occasion du séminaire de clôture du jumelage institutionnel Maroc-Union européenne.

Cette position de la France ainsi, réaffirmée, met en lumière une vérité de longue date, celle selon laquelle, le présent et l'avenir du Sahara " s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine ".

Tout en soulignant que le Parlement français jouera toute sa part aux côtés des opérateurs et entreprises français, dans l'optique " accompagner le développement remarquable " des provinces du sud du Maroc, la Présidente de l'Assemblée nationale française a annoncé mission parlementaire devrait se " rendre prochainement au Sahara, notamment pour encourager la conclusion de nouveaux partenariats économiques ou culturels, tous au profit des populations locales ".

@machie.tg

DIPLOMATIE :

Les médias s'imprègnent de la culture chinoise

Le patron de la diplomatie chinoise au Togo, SEM Chao Weidong, a convié la presse togolaise à une journée porte ouverte sur la culture chinoise dans le cadre du raffermissement des relations entre le Togo et la Chine à la résidence de l'ambassade de Chine à Lomé, ce 10 décembre 2024.

Ils étaient de plusieurs journalistes à s'essayer soit en calligraphie chinoise, ou en gastronomie ou encore des dessins d'art, la préparation, la dégustation du thé chinois,

et la peinture chinoise. Près de 3H d'horloge, les professionnels des médias se sont plongés dans la culture chinoise. Certains ont eu droit à des consultations gratuites en médecine traditionnelle chinoise.

"A la découverte de la Culture chinoise" a été le thème central de cette JPO organisée conjointement avec le ministère de la Communication, des Médias et de la Culture du Togo, représenté par le directeur de cabinet du ministre, Franck Missité.

La JPO de ce 10 décembre 2024

a également servi de canal de retrouvailles à un certain nombre de confrères et de consœurs du public et du privé s'adonnant au journalisme au Togo. Divers tirages au sort de tickets de participants à cette JPO ont aussi permis à certains professionnels des médias de repartir avec des cadeaux, fruits de l'industrie chinoise.

Le diplomate Chao Weidong a tenu à remercier les médias togolais pour leur "précieux appui apporté à la représentation diplomatique qu'il dirige au Togo, à la faveur de diverses activités tout au long de l'année 2024". "Le partenariat Togo-Chine a franchi en 2024 un nouveau palier. Les échanges sont irremplaçables



Une vue de l'assistance

dans la modernisation des relations inter-Etats. La Chine est disposée à approfondir sa relation avec le Togo et l'Afrique", a encore rappelé le diplomate Chao Weidong.

C'est la deuxième fois d'affilée que l'Ambassade de Chine au Togo organise une telle JPO à l'endroit de la presse au Togo. Le 21 juin 2023,

une pareille activité avait déjà rassemblé une pléthore de professionnels de médias, toujours autour du thème "A la découverte de la Culture chinoise", dans les locaux de l'ambassade chinoise à Lomé. Les journalistes sont repartis avec de très beaux souvenirs de la Chine.

Dodo ABALO

PROTECTION CIVILE :

Don de matériels aux sapeurs pompiers

Une cérémonie de remise de don de matériel du Centre d'Entraide et de développement Social-canada (CEDES-CANADA) s'est déroulée au caserne des sapeurs-pompiers à Lomé, ce vendredi 6 décembre 2024, en présence de Col Wala Awadé, représentant le ministre de la sécurité et de la protection civile, du Col Salim Ouro, directeur de l'Agence Nationale de la Protection Civile, du commandant Amah Essohouna, chef corps des sapeurs-pompiers, de Essokpem Malou, représentant de l'association CEDES-CANADA Afrique, des soldats, personnel du camp des sapeurs-pompiers de Lomé.

Prenant la parole au nom du ministre de la sécurité et de la protection civile, le colonel Wala Awadé a d'abord rendu un vibrant hommage au chef supérieur des armées, le président Faure Essozimna Gnassingbé, pour sa vision claire a garantir la sécurité des Togolais et de leurs biens, et son esprit d'ouverture pour tous les Togolais, qu'ils soient sur le territoire ou non, qui aspirent au développement du pays. Il en a profité pour dire merci aux donateurs.

Pour le Col Awadé, "ce don renforcera le matériel des soldats du feu du corps des sapeurs pompiers, en vue d'être beaucoup plus efficaces dans leurs diverses interventions. Vous n'êtes pas à votre premier geste, car il y a de cela quelques mois nous recevions sur ce même site, du matériel spécifique offert par votre association. Nous vous rassurons que ce matériel sera utilisé à bon escient", a dit le représentant du ministre de la sécurité et de la protection civile.

Le représentant du CEDES-CANADA a, au nom de tous les membres, salué le chef de l'Etat et son gouvernement pour leurs disponibilités à accompagner la diaspora. Il a remercié tous ceux qui se sont impliqués dans ce projet, dont le GAL Yark Damehane

Ce don composé d'équipements de protection individuelle contre l'incendie, d'extincteurs et de kits familiaux de filtres à eau utilisables en cas de catastrophes, a été offert par CEDES-CANADA, en partenariat avec GlobalMedic, GlobalFire

www.lemedium.info



Remise symbolique du matériel

et Canada-Afrique.

Selon le représentant de CEDES-CANADA, "ce don a été possible grâce au Colonel Eloi Têté Gunn, un compatriote qui sert dans l'armée canadienne qui, de par ses contacts, nous a facilité les choses. Nous voulons lui dire merci" a déclaré

Essokpem Malou.

Cette remise officielle de don marque un tournant décisif dans la relation sapeurs-pompiers et CEDES-CANADA et ses partenaires. Un bon début d'une belle aventure.

Dodo ABALO

En mémoire de
notre cher et regretté



DOSSOU Vincent
Yao Négbéné

Fontionnaire des Douanes à la retraite
décédé au CHU S.O de Lomé le 03 Décembre 2024
dans sa 75ème année

« Car pour tous ceux qui croient en toi, Seigneur, la vie n'est pas détruite, elle est transformée ; et lorsque prend fin leur séjour sur la terre, ils ont déjà une demeure éternelle dans les cieux ».

ANNONCES ET REMERCIEMENTS

LES FAMILLES:

DOSSOU, DEGEBE, KOUMAKOU, KPOTOSSOU, AKOUTOU, KLOKOU, QUIST, AGBEDE, DJOKPONOU, BOTCHWAY, AHLIHAGAN, MAWUKOU, BLABOU, AZANLEKO, KPOEZOU, DOGBE, AWOUMENOU, HEMADZRO, KOUWONOU, GOUMEGOU.

les familles parentes et alliées,

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques selon le programme ci-après :

PROGRAMME

JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024

19h00 : Messe veillée en la paroisse Sacré Cœur Junior (St Joseph) de Lomé

VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2024

6h00 : Chapelle ardente

8h30 : Levée du corps

9h00 : Messe d'enterrement en la paroisse Marie Goretti de Bè-Kpota suivie l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota dans l'intimité familiale

NB : Les salutations d'usage seront reçues sous l'appâtâmes

Maison mortuaire: Maison Ma'likum 5ème von après l'ex-primerie du sud, sur prolongement des rails à Bè-Kpota

COMMUNIQUE
RELATIF A DE FAUX COMPTES FACEBOOK AU
NOM DU COMMISSAIRE GENERAL
N° 038/2024/OTR/CG/DCSU

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public que depuis quelques jours, des individus malveillants ont créé des faux comptes sur Meta (Facebook) au nom du Commissaire Général de l'OTR pour diffuser sur internet et les réseaux sociaux, un faux avis de vente aux enchères publiques de véhicules qu'organiserait l'OTR sur l'un des sites portuaires de Lomé, le 14 décembre 2024.

A cet effet le Commissaire Général informe le public que les comptes Facebook intitulés : « Commissaire Général de l'OTR Philippe Kokou B. TCHODIE » sont de faux comptes créés dans l'intention d'arnaquer les usagers. Par conséquent, toute personne qui s'abonnerait à ces comptes le ferait à ses risques et périls.

L'Office Togolais des Recettes en Général et le Commissaire Général en particulier, déclinent toute responsabilité liée à l'utilisation de ces comptes frauduleux et informe leurs auteurs qu'ils s'exposent aux sanctions pénales prévues au titre des dispositions de lutte contre la cybercriminalité au Togo.

Face aux tentatives d'escroquerie, qui se multiplient ces derniers temps sur les réseaux sociaux, le Commissaire Général appelle le public à plus de vigilance et l'invite à vérifier toutes informations concernant l'OTR sur son site officiel www.otr.tg ou en appelant son centre de contact au numéro vert 8201.

Fait à Lomé le 11 décembre 2024

Philippe Kokou B. TCHODIE

Le Commissaire Général p.i



CORIS MONEY
Simple et cool !

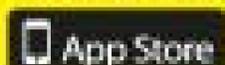
PAYEZ VOS FRAIS UNIVERSITAIRES VIA CORIS MONEY

LA **SOLUTION**
DE **PAIEMENT**
MOBILE



© 2024

Disponible gratuitement sur



CENTRE D'APPEL : 8283

SIMPLE & COOL

par  **CORIS
BANK**



Togocom

devient

Yas

Yas.tg 004004

Service client : 888